

Dialogue et diatribe : influences et interactions

Le dialogue comme genre autonome (distinct, donc, à la fois du dialogue théâtral et des « séquences dialoguées ») trouve son origine dans les milieux philosophiques autour de Socrate. Il a connu, à travers les dialogues de Platon, une mise en forme qui a pu servir par la suite de modèle et incarner, surtout à nos yeux de modernes, un parangon du genre, au risque d'oublier les autres dialogues ou les *socratikoi logoi* (Eschine le socratique, Xénophon, Antisthène, et tant d'autres...)

L'objet de cette journée est d'approfondir notre connaissance lacunaire du discours des Anciens sur le genre du dialogue en nous confrontant (peut-être imprudemment) à la notion plus problématique encore de « diatribe », terme employé par les Anciens sans qu'eux-mêmes l'appliquent à un genre défini.

Les traits propres à ce que l'on peut entendre par diatribe ne font d'ailleurs pas nécessairement l'objet d'un consensus. Nous empruntons à Pedro Pablo Fuentes González (*Les diatribes de Télès*, 1998), les éléments descriptifs suivants, à titre de point de départ : la diatribe est un discours qui se définit par sa visée pédagogique et qui est généralement issu d'une situation d'enseignement, réelle ou fictive. Dans cette acception, où n'entre aucun critère formel précis, le terme peut s'appliquer aussi bien au dialogue qu'au discours plutôt monologique.

Le terme de diatribe a été appliqué par les savants modernes à des textes de l'époque hellénistique et impériale, produits par des philosophes (Télès, Epictète), dans le cadre d'une école (l'école ne constituant pas nécessairement une institution fermée, indépendamment du fait qu'elle pouvait être fréquentée par des disciples réguliers), et qui aborde des questions éthiques traditionnelles dans un but de réforme morale. Dans le cas, par exemple, des diatribes de Télès, la forme est celle d'un discours (*dialexis*) qui se distingue par l'empreinte souvent forte de phénomènes dialogiques. Le discours est ponctué par des objections attribuées à un interlocuteur fictif, rapportées le plus souvent au style direct, et dont la réfutation successive sert d'articulation au discours. Ce procédé dialogique aboutit parfois à un embryon de dialogue entre le locuteur principal et son interlocuteur. Mais on est loin du dispositif mimétique qui préside aux dialogues du corpus platonicien ou de la version refondée à Rome par Cicéron.

Les origines de ce dialogisme sont débattues. Il y a peut-être un lien entre ces embryons de dialogue présents dans ces textes « diatribiques » et une figure rhétorique bien identifiée : l'hypophore. En tout cas, les formes d'interlocution impliquées par l'enseignement diatribique (discours adressé, réfutation par avance des objections imaginées) semblent s'inspirer de procédés dialogiques en usage dans le discours rhétorique (déjà chez Démosthène, et analysés récemment par S. Gotteland) et théorisés à la fois par les philosophes et les rhéteurs, en marge de l'analyse du dialogue. Ainsi à Rome, les traités (dans la *Rhétorique à Herennius*, 4, 65, puis dans *l'Institution oratoire de Quintilien*, 9, 2) connaissent la figure de la *sermocinatio*, figure d'amplification qui rappelle ce que les Grecs appellent « hypophore » et dont la particularité est de permettre à l'orateur dans son discours de créer la fiction d'une interlocution avec un adversaire. Il est remarquable en tout cas que Quintilien associe justement le procédé de la *sermocinatio* au terme grec *dialogos* (9,2, 32). Il est remarquable aussi qu'il parle, chez Sénèque, de *dialogi* (10, 1, 129), alors que les textes du philosophe impérial n'ont rien à voir avec les procédés mimétiques et les dispositifs fictionnels propres aux corpus platoniciens ou cicéroniens pour ne parler que des plus connus. D'autre part, les relations entre dialogue socratique et « dialogisme rhétorique » sont elles-mêmes problématiques, comme le suggèrent par exemple les articles de L. Dorion sur les rapports entre *l'erotesis* judiciaire et *l'elenchos* socratique ("La subversion de *l'elenchos* juridique dans *l'Apologie de Socrate*", *Revue philosophique de Louvain*, 88, 1990).

La question du lien (théorique et dans les pratiques d'écriture) entre ces deux formes (le discours diatribique, le dialogue comme genre) se pose avec acuité quand on observe des textes tels que les *satires* d'Horace, les *dialogi* de Sénèque ou les dialogues de Lucien : à l'époque impériale, on assiste à un renouveau du dialogue (voire à une réinterprétation), inspiré à la fois par la tradition socratique, par le théâtre (dans le cas de Lucien), mais aussi par la diatribe. En effet, les diatribes, qui à l'origine sont des discours improvisés à partir d'un canevas et qui incluent le dialogisme comme une stratégie d'oralité destinée à instaurer une forme de proximité entre le locuteur et ses auditeurs, ont elles-mêmes pu donner lieu à des formes plus littéraires, dont le rapport à une situation réelle d'enseignement demeure incertain (Dion de Pruse).